

**Indice genevois des prix à la consommation :
renchérissement annuel de + 1,7 %**

Calculé par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,3 % en décembre 1999 s'établit à 106,9 points (mai 1993 = 100). Le taux annuel de renchérissement augmente, passant à 1,7 %.

La hausse des produits pétroliers se poursuit : le mazout renchérit de 14,0 % en un mois (en un an + 71,8 %), l'essence de 3,9 % (en un an : + 15,2 %). Ces évolutions se répercutent sur les indices des groupes **logement et énergie** (en un mois : + 0,6 %; en un an : + 2,8 %) et **transports et communications** (en un mois : + 0,6 %; en un an : + 1,8 %).

Sur une base annuelle, la hausse des produits pétroliers contribue pour 0,8 point de pourcentage à l'augmentation du niveau général des prix à la consommation (+ 1,7 %). En d'autres termes, si les prix de ces produits étaient restés stables, l'indice général aurait progressé de 0,9 % entre décembre 1998 et décembre 1999.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100) en décembre 1999

Groupe de dépenses	Pondération en %	Indice en point	Variation en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100,0	106,9	0,3	1,7
Alimentation, boissons et tabacs	16,3	102,2	0,8	1,1
Habillement et chaussures	6,5	102,8	///	0,6
Logement et énergie	25,2	110,9	0,6	2,8
<i>logement</i>	22,0	110,0	///	1,1
<i>énergie</i>	3,2	117,3	4,3	15,7
Aménagement du logement	6,8	104,0	0,1	1,4
Santé	10,2	106,4	///	0,4
Transports et communications	11,4	102,5	0,6	1,8
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	8,9	104,2	0,1	0,9
Autres biens et services	14,7	113,8	///	2,0

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : décembre 1982 = 100 : **153,7**
septembre 1977 = 100 : **189,0**
septembre 1966 = 100 : **321,6**